

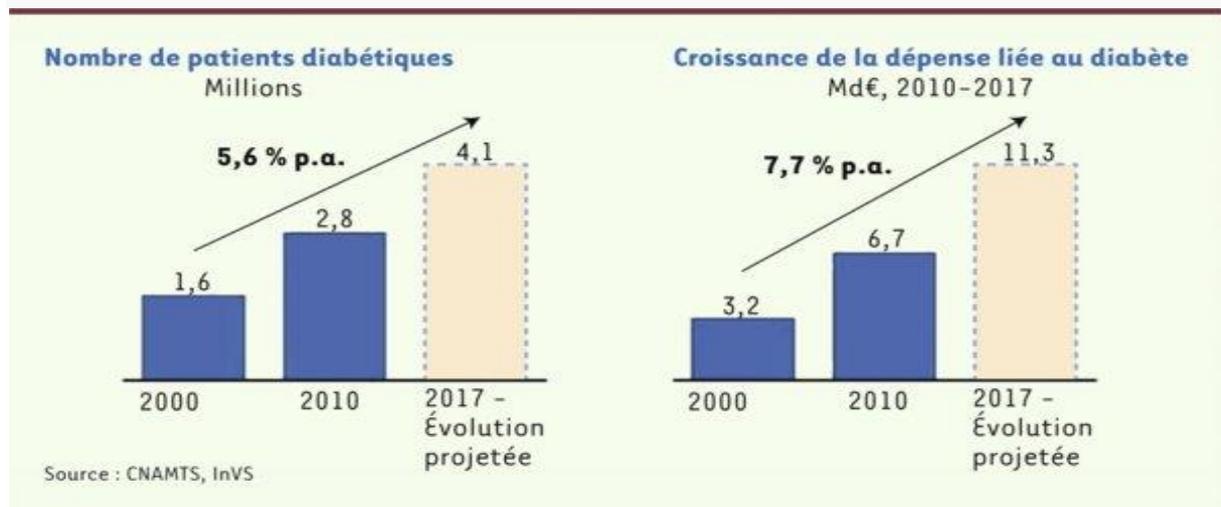
LE DIABÈTE

Selon le rapport de la CNAMTS (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) en 2012, le seuil des trois millions de personnes traitées en France pour un diabète a été franchi en 2011, correspondant à une prévalence* de 4,6 % de la population française. Cette prévalence ne rend compte que des cas de diabète traités par des médicaments. Il faut donc ajouter 1,6 % pour inclure les cas diagnostiqués mais non traités par des médicaments et les cas non diagnostiqués ; le diabète toucherait donc 6,2 % de la population.

Depuis 2000, le nombre de cas traités a augmenté. Sur l'ensemble, le diabète de type 2 (maladie survenant à l'âge adulte) concerne près de 92 % des cas de diabète (*versus* 6 % pour le diabète de type 1** et 2 % pour les autres formes de diabète). Même si la prévalence du diabète de type 1 a doublé en 30 ans chez les individus de la tranche d'âge 0-15 ans et doublé en 15 ans chez ceux de la tranche d'âge 0 à 5 ans, c'est l'accélération de la prévalence du diabète de type 2 qui est à l'origine de l'évolution épidémique du diabète en liaison avec « l'épidémie de surpoids et d'obésité ». Les résultats aujourd'hui ont dépassé toutes les projections.

*Prévalence : Nombre de personnes atteintes par la maladie

** Maladie survenant dès l'enfance



Évolution du nombre de patients diabétiques et des dépenses de santé liées au diabète en France depuis 2000. (p.a. : par année ; Md : milliard)

Source : CNAMTS, Propositions de l'assurance maladie sur les charges et produits pour 2013.